



Communauté
de communes
**LACQ-
ORTHEZ**

Envoyé en préfecture le 10/05/2021

Reçu en préfecture le 10/05/2021

Affiché le

SLO

ID : 064-200039204-20210503-BECCLO_2021_132-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LACQ-ORTHEZ**

**DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt et un, le trois mai à dix-huit heures, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

Etaient présents : Mmes et MM. Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Philippe ARRIAU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Régis CASSAROUMÉ, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Gérard DUCOS, Michel DUPUY, Nadia GRAMMONTIN, Robert HAGET, Emmanuel HANON, Michel LABOURDETTE, Francis LARROQUE, Patrice LAURENT, Michel LAURIO, Marlène LE DIEU DE VILLE, Christian LÉCHIT, Christian LOMBART, Michel OLIVÉ, Maryse PAYBOU, Henri POUSTIS, Didier REY.

Etait absent : M. Guy PÉMARTIN.

**OBJET : RENOUELEMENT DE L'ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES
ORGANISE PAR LES SYNDICATS DEPARTEMENTAUX D'ENERGIE DE
NOUVELLE-AQUITAINE POUR L'ACHAT D'ELECTRICITE ET DE GAZ NATUREL
POUR LA PERIODE 2023-2025**

Par délibération du 20 mars 2017, la communauté de communes de Lacq-Orthez a adhéré pour une durée illimitée au groupement de commande régional créé par les Syndicats départementaux d'énergie de Nouvelle-Aquitaine pour ses besoins en matière d'énergie.

Les contrats arrivant à échéance au 31 décembre 2022, le renouvellement de cette opération groupée est d'ores-et-déjà préparé.

Ainsi, le SDEPA et les Syndicats d'Energie de Nouvelle Aquitaine lancent un nouveau marché d'achat d'Electricité et de Gaz Naturel d'une durée de 3 ans qui prendra effet le 1^{er} janvier 2023 avec pour objectif d'obtenir les meilleurs prix du moment dans un contexte énergétique très volatile et haussier.

Pour continuer à bénéficier de cette démarche mutualisée, il est demandé aux membres de renouveler leur adhésion avant le 31 mai 2021.

Eu égard aux développements précédents, le bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres,

- **donne un avis favorable** au renouvellement de l'adhésion au groupement de commandes organisé par les Syndicats départementaux d'énergie de Nouvelle Aquitaine pour le renouvellement des marchés d'achat d'énergie 2023 à 2025.

Pour extrait certifié conforme,
le Président de la communauté de communes,

Ma

Patrice LAURENT

